



## **C'est une faute grave d'avoir demandé la démission de Mme Albanese : la France doit revenir d'urgence sur cette annonce**

Les organisations du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) **expriment leur consternation après les propos tenus par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Noël Barrot**, le mercredi 11 février à l'Assemblée nationale à l'encontre de Mme Francesca Albanese. Elles condamnent fermement son annonce selon laquelle la France allait exiger, le 23 février prochain lors de la prochaine session du Conseil des droits de l'homme, la démission de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé depuis 1967.

Cette déclaration, en réponse à une question orale de la députée Caroline Yadan, **est inacceptable et injustifiable car elle repose sur des allégations mensongères**, accusant Mme Albanese d'avoir tenu des propos qui visaient « non pas le gouvernement israélien (...) mais Israël en tant que peuple et en tant que nation », lui reprochant d'être « une militante politique qui agite des discours de haine ».

Mme Yadan a repris dans sa question des propos tronqués de Mme Albanese, également diffusés sur ses réseaux sociaux à travers un montage vidéo, publié le 8 février 2026 par l'organisation UN Watch, dirigée par M. Hillel Neuer et par ailleurs affiliée à l'American Jewish Committee, un groupe de pression proche du gouvernement israélien et prompt à reprendre ses éléments de langage. *Cette interprétation a été formellement démentie par la réalité des propos tenus par Mme Albanese*, comme l'ont rappelé l'intéressée elle-même et de nombreux articles de presse.

La question orale de Mme Yadan faisait suite à la lettre qu'elle avait adressée au ministre le 10 février, cosignée par une trentaine de député-es. Outre les allégations mensongères déjà citées, qui ont fait l'objet de plusieurs signalements aux autorités judiciaires, cette lettre invoquait la « mise en danger des Juifs du monde entier » et « l'une des formes de l'antisémitisme contemporain ». **Il est particulièrement grave que des députées et députés de la représentation nationale interviennent ainsi pour protéger l'État d'Israël des critiques qui le visent, en invoquant et détournant le sujet de la lutte contre l'antisémitisme.** Ce sujet mériterait d'être traité sérieusement, à l'abri de toute assignation identitaire, à l'inverse de la proposition de loi proposée par la même députée, Caroline Yadan.

Le CNPJ DPI rappelle que Mme Albanese bénéficie de par sa fonction de privilèges et immunités qui doivent lui permettre d'exercer son mandat international en toute indépendance. La menace exercée par le ministre français à son encontre constitue **une pression politique caractérisée contre l'indépendance de la Rapporteuse spéciale de l'ONU**, qui s'inscrit dans la lignée des sanctions qu'elle subit d'ores et déjà par le gouvernement Trump, sanctions à mettre en relation avec celles que subissent également plusieurs membres de la CPI.

En cédant à Mme Yadan et aux député-es qui se font les défenseurs inconditionnels de l'État d'Israël et de sa politique, M Barrot commet une faute grave et contribue à fragiliser toujours davantage le droit international et le multilatéralisme dont la diplomatie française se targue pourtant d'être le premier défenseur.

**Le CNPJ DPI demande donc solennellement au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de revenir sur son intention** de demander la démission de Mme Albanese lors du Conseil des droits de l'Homme du 23 février. **Le CNPJ DPI interpelle le président de la République** pour qu'il intervienne dans ce sens, et pour que la France, au lieu de combattre les défenseurs du droit international, **s'engage résolument pour la défense de ces droits et la fin de l'impunité de l'État d'Israël.**

## **Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires**

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA) - AILES Femmes du Maroc – Alternative Communiste - Américains contre la guerre (AAW) – Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre (4ACG) - Apel-Égalité – Association de Solidarité Inter Peuples - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Confédération générale du Travail (CGT) – Confédération Paysanne - Confédération Internationale Solidaire et Écologiste (CISE) - Droit-Solidarité – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) – Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Femmes Égalité - Forum Palestine Citoyenneté – L'Après - La Courneuve-Palestine – La France Insoumise (LFI) - Les Femmes en noir (FEN) – Les Écologistes EELV - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - – Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) – Mouvement de la Paix - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA-A) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) –Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Pour une écologie populaire et sociale (PEPS) – Réseau Coopératif de la Gauche Alternative (RCGA) - Sortir du colonialisme –Union communiste libertaire (UCL) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union étudiante - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) – Union pour la Reconstruction Communiste (URC) - Union Syndicale Lycéenne (USL) - Union syndicale Solidaires

17 février2026